#### HELPDESK ÉVALUATION EUROPÉEN





NUMÉRO 17 / NOVEMBRE 2020

## Rural Evaluation NEWS

LETTRE D'INFORMATION DU HELPDESK ÉVALUATION EUROPÉEN POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

# Wers une meilleure notification des effets environnementaux des PDR dans l'évaluation ex post

Les terres agricoles couvrent plus de la moitié du paysage européen. Elles jouent par conséquent un rôle dynamique dans la préservation des ressources naturelles et jouent un rôle majeur dans la gestion des terres. L'UE a établi que la relation souhaitée entre l'agriculture et l'environnement peut être rendue par le terme « agriculture durable ».

ela signifie qu'il faut gérer les ressources naturelles de manière à ce que les générations futures puissent en tirer profit. Étant donné les interactions importantes entre l'utilisation des terres agricoles, les écosystèmes ruraux et l'environnement, la politique agricole commune (PAC) de l'UE a été de plus en plus adaptée pour intégrer les préoccupations environnementales et mieux servir les objectifs de durabilité. Dans cette mesure, il est donc essentiel que ces politiques soient suivies et évaluées afin de garantir la réalisation d'une agriculture durable.





#### **ACTUALITÉS**

Eurobaromètre : Enquête d'opinion sur l'alimentation et l'agriculture dans l'UE

PAGE 5



#### **BONNES PRATIQUES**

Le 14<sup>e</sup> atelier de bonnes pratiques : « Évaluation de l'efficacité des ressources et du climat »

PAGE 19



#### **RETOUR AUX FONDAMENTAUX**

Système intégré de gestion et de contrôle (SIGC) : Utilisation de données administratives pour l'évaluation

PAGE 24



#### **EVÉNEMENTS**

Calendrier des événements passés et à venir



#### Aider les États membres à évaluer leurs effets environnementaux

Le deuxième dossier de travail du groupe de travail thématique du Helpdesk Évaluation « Évaluation ex post des PDR 2014-2020 : Apprendre de la pratique » porte sur le calcul de cinq indicateurs de résultat complémentaires liés à l'environnement. Ces indicateurs de résultat complémentaires sont les suivants :

- R13 : Amélioration de l'efficience d'utilisation de l'eau en agriculture dans les projets soutenus par le PDR
- R14: Amélioration de l'efficacité énergétique de l'agriculture et la transformation alimentaire dans les projets soutenus par le PDR
- R15 : Énergie renouvelable produite à partir de projets soutenus
- R18 : Réduction des émissions de méthane et d'oxyde nitreux
- R19 : Réduction des émissions d'ammoniac



Dans l'ensemble, 55 PDR ont indiqué des valeurs pour certains indicateurs de résultat complémentaires liés à l'environnement dans leur RAMO en 2019.

Dans le cadre de ce dossier de travail, les experts ont analysé les questions d'évaluation récentes concernant l'évaluation des effets des PDR sur la réalisation de la gestion durable des ressources naturelles et de l'action pour le climat par l'utilisation d'indicateurs de résultat complémentaires. Sur la base de cette analyse, différentes suggestions ont été formulées pour aider les États membres à préparer l'évaluation ex post des PDR 2014-2020.

Ces questions ont été recueillies lors de l'analyse des sections d'évaluation des rapports annuels de mise en œuvre (RAMO) soumis en 2019, des réactions des parties prenantes à l'évaluation dans le cadre des événements EvaluationWORKS! et des entretiens complémentaires avec les parties prenantes de l'évaluation dans les États membres.

Afin d'améliorer la collecte, le calcul et la communication des données sur les indicateurs de résultats complémentaires liés à l'environnement, les experts ont élaboré des propositions visant à clarifier et à mettre à jour les fiches des indicateurs de résultats complémentaires 13, 14, 15, 18 et 19 et les fiches de réponse aux



questions évaluatives communes 11-14 pour les PDR 2014-2020, à l'annexe 11 des lignes directrices « Évaluation des résultats des PDR : Comment établir le rapport sur l'évaluation en 2017. » Les experts ont également proposé d'améliorer le modèle SFC, qui sera utilisé pour rendre compte des indicateurs de résultat complémentaires dans l'évaluation ex post.

#### Rapport sur les indicateurs de résultat complémentaires en 2019

Les États membres ont calculé ces indicateurs et ont communiqué leurs valeurs dans les RAMO soumis en 2019. Dans l'ensemble, 55 PDR ont indiqué des valeurs pour certains indicateurs de résultat complémentaires liés à l'environnement dans leur RAMO en 2019. Les indicateurs ont été calculés sur la base d'opérations

programmées, en contribuant principalement aux domaines prioritaires (DP) 5A, 5B, 5C et 5D, ainsi qu'en incluant des opérations programmées dans d'autres domaines prioritaires et pouvant présenter des contributions secondaires. Les contributions de LEADER aux DP 5A, 5B, 5C et 5D ont également été évaluées.

Dans plusieurs PDR, aucune mesure n'a été programmée avec des contributions primaires aux domaines prioritaires susmentionnés, mais les évaluateurs ont néanmoins procédé à des évaluations des résultats, qui se fondent entièrement sur des contributions secondaires. À titre d'exemple, près de la moitié des PDR indiquant des valeurs d'émissions ont fondé leurs évaluations sur des opérations, qui comprenaient des contributions secondaires au domaine prioritaire 5D.



#### Pourquoi est-il vivement recommandé d'estimer les effets nets pour l'indicateur R13 « Amélioration de l'efficience d'utilisation de l'eau en agriculture dans les projets soutenus par le PDR » ?

L'indicateur R13 concerne l'utilisation de l'eau et la production standard. Lors du calcul de l'indicateur, il est recommandé d'utiliser les coefficients de production standard d'une année et de les appliquer aux estimations préalables et postérieures pour les bénéficiaires et les non-bénéficiaires. Ainsi, toutes les exploitations agricoles, toutes années confondues, font face aux mêmes prix des produits. Cela n'est pas vrai pour le volume d'eau d'irrigation, qui dépend de conditions météorologiques non contrôlées.

#### Exemple de cas:

L'année de référence a été une année très humide et la première année après l'achèvement du projet a été une année très sèche. En conséquence, pour une même production standard, il est possible que l'exploitation agricole ait utilisé plus d'eau après l'achèvement du projet, car elle a dû surmonter des conditions très sèches. Par conséquent, la situation apparente est que l'utilisation efficace de l'eau de l'exploitation s'est détériorée au lieu de s'améliorer (c'est-à-dire que l'effet brut du PDR est négatif).

Toutefois, par rapport à une exploitation jumelée qui n'a pas bénéficié d'une aide du PDR pour mener une activité d'utilisation efficace de l'eau, l'exploitation bénéficiant d'une aide peut présenter une amélioration (c'est-à-dire que l'effet net du PDR sera positif). Même si le non-bénéficiaire avait réalisé d'autres investissements pour économiser l'eau, la différence avec le bénéficiaire serait faible, mais probablement pas négative. C'est pourquoi il est essentiel que les évaluateurs tentent toujours d'estimer l'effet net.

Les étapes suivantes peuvent donc être largement utilisées dans le calcul des indicateurs de résultat complémentaires :

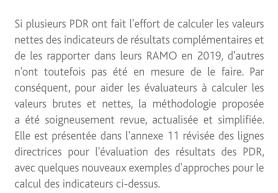
**Étape 1** : Établissement des échantillons (groupe de traitement des bénéficiaires, groupe de contrôle des non-bénéficiaires) ;

Étape 2 : Réalisation d'une enquête (auprès des bénéficiaires et des non-bénéficiaires) ;

**Étape 3**: Estimation de la valeur brute de l'indicateur de résultat [en extrapolant (transposition à plus grande échelle) les résultats de l'échantillon];

Étape 4 : Estimation de la valeur nette de l'indicateur de résultat.





L'annexe 11 révisée présente des recommandations supplémentaires concernant le calcul des contributions secondaires et la compensation d'autres indicateurs de résultat.

#### Comparabilité des données à l'échelle de l'UE

La comparabilité à l'échelle de l'UE implique l'utilisation de la même unité de mesure par tous les PDR. Par exemple, certains PDR en 2019 ont indiqué des changements d'efficacité en valeur absolue [p. ex. m³ pour l'indicateur R13 ou utilisation de l'énergie en tonnes d'équivalent pétrole (TEP) pour l'indicateur R14) sans la diviser par la valeur de la production standard. Dans plusieurs PDR, la valeur de la production d'énergie renouvelable (R15) a été indiquée en Watts et n'a pas été convertie en TEP. Certains PDR utilisent même des gigagrammes, des kilotonnes, des tonnes ou des kilogrammes pour le même indicateur, ce qui rend la comparaison difficile et peut prêter à confusion. Il importe par conséquent d'utiliser la même unité de mesure pour les rapports et que cela soit correctement communiqué aux évaluateurs.

Les experts du groupe de travail thématique ont fourni des précisions sur les définitions des indicateurs de résultat complémentaires liés à l'environnement. Parallèlement à la mise à jour des fiches d'indicateurs, l'unité de mesure, qui devrait être indiquée dans le rapport ex post, a également été soulignée. À la suite des précisions apportées, ces modifications ont également été proposées pour le modèle SFC, qui sera

utilisé pour rendre compte des évaluations ex post afin que la même unité de mesure soit utilisée dans tous les PDR.



#### Mises à jour des orientations sur la notification des résultats relatifs à l'environnement

Dossier de travail 2 : La garantie d'une gestion durable des ressources naturelles ainsi que de <u>l'action pour le climat</u> comprend des mises à jour dans les domaines suivants :

- Précisions sur les définitions des indicateurs, leurs unités de mesure et la méthode de calcul des valeurs brutes et nettes.
- Clarification et actualisation des sources de données.
- Ajout d'exemples et d'informations complémentaires.
- Proposition de recommandations sur la manière d'utiliser les indicateurs dans les situations où il manque des données.

Pour de plus amples informations sur ce sujet, voir les versions actualisées des documents suivants :

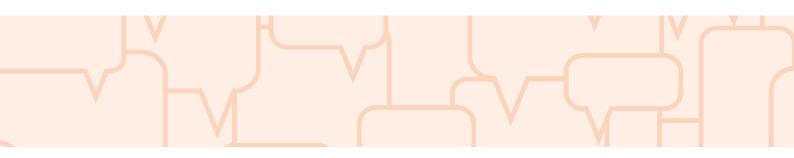
- Fiches des indicateurs de résultat complémentaires n° 13, 14, 15, 18 et 19;
- Fiches de réponse aux questions d'évaluation communes 11-14 pour les PDR 2014-2020





# Eurobaromètre: Enquête d'opinion sur l'alimentation et l'agriculture dans l'UE

Depuis 1973, les institutions européennes commandent régulièrement des enquêtes d'opinion dans tous les États membres de l'UE, qui sont désormais connues sous le nom d'Eurobaromètre. Les enquêtes Eurobaromètre ne couvrent pas seulement les grands changements politiques, mais tentent également d'évaluer l'opinion publique sur des sujets spécifiques, qui peuvent porter sur des groupes sociodémographiques particuliers ou être en rapport avec des activités spécifiques des institutions (p. ex. l'agriculture et le développement rural).





es consultations publiques sont un outil important pour recueillir l'avis du grand public sur les politiques mises en œuvre et pour aider à évaluer si ces politiques répondent aux besoins et aux attentes des citoyens. La dernière enquête Eurobaromètre a été publiée en novembre 2020. Elle a été menée d'août à septembre 2020 et a inclus plus de 27 200 répondants de 27 États membres. En raison de la pandémie de COVID-19 en cours, la méthodologie a été adaptée, quelques entretiens ayant été réalisés en ligne.

#### La politique agricole commune comme instrument essentiel pour l'avenir de l'Europe

Selon la dernière enquête, presque tous les répondants (95 %) estiment que l'agriculture et les zones rurales sont importantes pour « notre avenir » dans l'Union européenne. En outre, l'enquête indique que davantage de citoyens européens connaissent la PAC [73 % aujourd'hui, soit 6 points de pourcentage (pp) de plus qu'en 2017] et estiment que la PAC profite à tous les citoyens, et non pas seulement aux agriculteurs (76 % aujourd'hui, 15 pp de plus qu'en 2017).



L'agriculture représente la majorité des citoyens estiment que l'agriculture a déjà apporté une contribution majeure à la lutte contre le changement climatique.

L'opinion des citoyens sur ce que devraient être les principaux objectifs de la PAC est similaire aux résultats de l'enquête de 2017. La plupart d'entre eux estiment que l'objectif principal devrait être de fournir des aliments sûrs, sains et de haute qualité, tel est l'avis de 62 % des répondants, soit à peu près la même proportion qu'en 2017. Ce point de vue a également été repris au niveau national, où les citoyens estiment qu'il devrait constituer la première priorité de la PAC.

#### Un accent sur l'environnement et le climat

L'enquête de cette année a révélé une augmentation du nombre de citoyens (52 %, soit 2 pp de plus qu'auparavant) qui pensent que l'un des principaux objectifs devrait être la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique. Bien qu'une part croissante des citoyens pense que l'agriculture représente l'une des principales causes du changement climatique (de 29 % en 2010 à 42 % en 2020), la majorité des citoyens estiment que l'agriculture a déjà apporté une contribution majeure à la lutte contre le changement climatique, 55 % d'entre eux étant



de cet avis, contre 46 % en 2010. Les citoyens estiment que les avantages les plus importants fournis par les forêts comprennent la fourniture d'habitats naturels aux animaux, la préservation de la biodiversité et la conservation de la nature (69 %), l'absorption du dioxyde de carbone ainsi que la contribution à la lutte contre le changement climatique et ses effets néfastes (65 %).

#### Améliorer le haut débit dans les zones rurales et renforcer le soutien aux agriculteurs

En ce qui concerne les zones rurales, les citoyens estiment pour la plupart que l'environnement et le paysage (82 %), l'accès aux loisirs et aux activités culturelles (56 %) et les services d'éducation (54 %) peuvent être qualifiés de bons. Toutefois, lorsqu'il est demandé aux personnes interrogées comment les zones rurales ont évolué au cours des dix dernières années, l'accès à l'internet à haut débit est mis en avant comme étant le domaine qui s'est le plus amélioré (55 % sont d'accord), tandis que les possibilités d'emploi sont le domaine qui s'est détérioré (42 % sont d'accord). Du point de vue du soutien financier, l'enquête a révélé qu'un nombre croissant de citoyens pensent que le soutien apporté aux agriculteurs est trop faible, augmentant de 13 pp, passant de 26 % des répondants en 2017 à 39 % en 2020. ■



#### Lire le rapport complet

Le rapport complet de l'enquête de l'UE et les fiches par pays Résumé du rapport



### Séance de questions-réponses avec l'autorité de gestion de la Croatie



 Comment les évaluations ont-elles été utilisées dans votre État membre pour améliorer le PDR et mieux programmer les futures interventions ?

Les responsables politiques sont informés des résultats et des réalisations de la politique, et ces conclusions contribuent aux recommandations visant à améliorer la mise en œuvre (OP) et la gestion du PDR (AG).

Comme la mise en œuvre des mesures contribue aux objectifs, elle a été analysée dans le cadre de la contribution des mesures aux cibles et des réalisations du point de leur d'impact. Étant donné qu'au moment de l'évaluation, le niveau d'adoption des mesures (projets finalisés) était relativement faible, les recommandations ont principalement porté sur la manière de

favoriser un renforcement de la mise en œuvre et de l'adoption en augmentant la visibilité et la promotion des mesures. Par exemple, la mesure 10 (agro-environnement-climat) a été mise en œuvre en Croatie pour la première fois au cours de la période 2014-2020. L'adoption était très faible au début, mais s'est améliorée au cours des années suivantes, après que les évaluations ont révélé le faible niveau d'adoption. Comme c'était la première fois que de telles évaluations étaient effectuées, au niveau de la direction, des recommandations ont également été formulées pour améliorer la collecte de données pour le système de suivi et d'évaluation à l'avenir.

Les informations issues des analyses menées pour répondre aux questions évaluatives communes au cours de la période 2014-2020 ont été utilisées dans l'analyse SWOT pour la future période de programmation. L'évaluation ex ante a en outre été utilisée pour l'évaluation SWOT et la logique d'intervention pour la nouvelle période de programmation.





2. Que peuvent faire les parties prenantes du développement rural et les citoyens pour contribuer aux évaluations afin de les améliorer ?

Les parties prenantes peuvent fournir des informations complémentaires sous la forme de données supplémentaires ou sous la forme d'informations qualitatives sur leurs contributions à la politique.

3. Comment les résultats des évaluations dans votre État membre sont-ils communiqués aux citoyens et comment peuvent-ils constituer un modèle important pour informer les parties prenantes et les citoyens des résultats de la politique ?

Les rapports d'évaluation sont publiés sur la page web du RDP avec les résumés. Les évaluateurs ont été invités à présenter leurs conclusions aux parties prenantes, par exemple lors des réunions du Comité de suivi, afin de les tenir informées des résultats des évaluations et des effets de la politique. En général, les autres parties prenantes et le grand public sont informés par les canaux susmentionnés. Les membres du Comité de suivi ont la possibilité d'examiner les résultats lors de leur présentation et de l'approbation des RAMO.

4. Si vous pouviez communiquer à tous les citoyens de votre État membre une information tirée d'une évaluation, quelle serait-elle ?

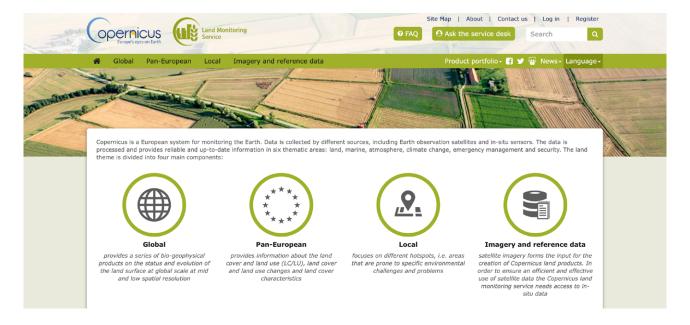
Le PDR a contribué à réduire la consommation d'azote, de phosphore et de pesticides.

5. Auriez-vous des recommandations à faire pour rendre les évaluations encore plus utiles ?

Concentrer les activités d'évaluation pour apprécier la contribution de la politique aux objectifs. En ce sens, un soutien à la mise en place du système commun de suivi et d'évaluation est nécessaire au niveau de tous les PDR (dans les futurs plans stratégiques) afin de disposer du même niveau d'information et de résultats fiables qui soient utiles et comparables dans toute l'UE. Ces activités pourraient être accompagnées d'une évaluation plus approfondie d'autres aspects des programmes, tels que l'évaluation de la mise en œuvre, des mécanismes de mise en œuvre et de la gestion du programme.



# © Comment assurer le suivi des petits éléments paysagers au moyen des produits du Service Copernicus de surveillance des terres ?



Le service Copernicus de surveillance des terres (CMLS) a été mis en œuvre par l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) et le Centre commun de recherche (JRC). Le CLMS fournit des produits et services opérationnels, dérivés de l'imagerie satellitaire et produits par l'industrie.

e CLMS a récemment présenté le produit « Éléments ligneux de petite taille », publié en 2019, dérivé de la couverture d'images satellite à très haute résolution sur l'Europe à partir de 2015. En outre, la couverture à très haute résolution (VHR) 2018 a été améliorée par rapport aux données de 2015, permettant une meilleure détection des petits éléments paysagers. Cela est particulièrement pertinent car de nouveaux objectifs ont été fixés dans le cadre de la stratégie de la biodiversité en ce qui concerne les éléments paysagers, et la première étape cruciale pour fixer ces objectifs à l'échelle des États membres consiste à mesurer les éléments paysagers eux-mêmes.

M. Hans Dufourmont (Agence européenne pour l'environnement) a présenté au 20e Groupe d'experts pour le suivi et l'évaluation de la PAC, qui s'est réuni le 2 septembre 2020, une présentation intitulée « Comment assurer le suivi des petits éléments paysagers au moyen des produits de surveillance des terres de Copernicus ».

Cette présentation a fait le point sur l'état d'avancement des éléments ligneux de petite taille de la couche thématique à haute résolution (HRL), sur les progrès de l'utilisation de l'IA dans la détection des petits éléments paysagers en utilisant les données à haute résolution extrême (XHR) pour la formation et, ensuite, sur la mise en œuvre de l'algorithme sur les données d'images VHR.

#### Que sont les éléments ligneux de petite taille de la HRL?

#### Ce qu'ils sont :

- Cartographie vectorielle et matricielle détaillée à l'échelle continentale des petits éléments paysagers boisés ;
- Cartographie des éléments linéaires et des parcelles de végétation ligneuse (par exemple, haies et parcelles d'arbres) sous forme de produit vectoriel et matriciel (5m/100m);
- Un produit entièrement automatisé.



#### Ce qu'ils ne sont pas :

- Distinction des arbres des arbustes et autres végétaux ligneux ;
- Cartographie de la hauteur ou de la longueur des éléments ligneux;
- Cartographie des espèces végétales ou des types fonctionnels de plantes;
- Cartographie d'autres petits éléments paysagers (murs de pierre, etc.);
- Délimitation manuelle détaillée des éléments ligneux.

Figure 1 : Disponibilité des « Eléments ligneux de petite taille » 2015

# Cuadeloupe & Mayotte Mayotte Guyane française Données disponibles Pas de données disponibles

Disponibilité de données relatives aux

Tableau 1 : Caractéristiques géométriques des éléments ligneux de petite taille - 2015 (à modifier pour les éléments ligneux de petite taille 2018)

	Structure linéaire	Structure parcellaire
Largeur	≤ 30m	Sans objet
Longueur	≥ 30m (était de 50m pour 2015)	Sans objet
Compacité	≤ 0.75	> 0.75
Superficie	Sans objet	$200\text{m}^2 \le \text{surface} \le 5000\text{m}^2$

(Ajustement des valeurs seuil à prévoir pour les « Éléments ligneux de petite taille » 2018)



Figure 2 : Cartographie de l'utilisation des terres/occupation des terres (LU/LC) : Éléments ligneux de petite taille

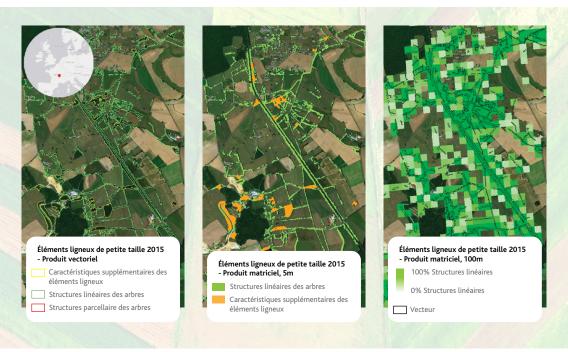


Figure 3 : Éléments ligneux de petite taille à Coolham (Angleterre)



Le produit « Éléments ligneux de petite taille » fournit les résultats les plus utiles pour les paysages avec une séparation spatiale claire entre la végétation ligneuse, linéaire et parcellaire, d'une part, et les zones ouvertes à usage agricole (ou autre) d'autre part. La figure 3 présente un exemple de paysage dominé par de petites parcelles de

prairies cultivées et un grand nombre d'éléments ligneux linéaires dans le sud de l'Angleterre, dans le village de Coolham et ses environs. Il est à noter que l'imagerie de fond n'est pas la même que celle utilisée dans la production (et probablement d'une résolution spatiale plus élevée).





La figure 4 présente un exemple de l'indicateur : % des éléments ligneux de petite taille dans la base de données CORINE sur l'occupation des sols (CLC).

- Groupes de catégorie 1 CLC :
- 211, 212, 213, 221, 222, 223, 231, 241
- Groupes de catégorie 2 CLC : 211, 212, 213, 221, 222, 223, 231, 241, 242, 243, 244

Figure 4 : % des éléments ligneux de petite taille dans les classes agricoles CLC



Pourcentage d'éléments ligneux de petite taille dans les zones agricoles (catégorie 2 CLC)

0 - 2 %
2 - 4 %
4 - 6 %
6 - 8 %
9 500 1,000



#### Des éléments ligneux de petite taille aux petits éléments paysagers

Il existe un intérêt continu pour les petits éléments paysagers supplémentaires dans le cadre des BCAE de la nouvelle PAC, mais les petits éléments paysagers restent un objectif de cartographie hétérogène et n'ont pas encore été pleinement réalisés. Dans le cas de l'utilisation exploratoire de Copernicus par l'AEE, on entend par petits éléments paysagers :

- Murs de pierre
- Petits fossés
- Petits cours d'eau
- Petites pistes
- Haies
- Petits bosquets
- Arbres isolés
- Petits étangs
- Bandes et parcelles d'herbe et de fleurs en bordure des champs

La plupart de ces petits éléments paysagers ne peuvent pas être cartographiées de manière opérationnelle dans le cadre du produit HRL « Éléments ligneux de petite taille » 2018, en utilisant les données actuellement disponibles (VHR 2018 avec une résolution spatiale de 2 à 4 m). Cependant, l'AEE étudie la possibilité de cartographier ces éléments au moyen de données XHR (+/- 50 cm de résolution spatiale). L'AEE évalue actuellement le potentiel d'une approche fondée sur l'apprentissage profond pour classer les petits éléments paysagers au moyen de données XHR de précision sub-métrique au-delà des éléments verts/boisés déjà saisies par le produit HRL « Éléments ligneux de petite taille ». L'AEE poursuit la détermination des potentiels/défis liés à l'utilisation des résultats des données sub-métriques ainsi que des données VHR 2018 pour les transposer à l'échelle continentale.

D'autres évaluations des possibilités d'utilisation des données sub-métriques comme données de formation pour des modèles plus grossiers sont en cours d'examen. Les premiers résultats de ces évaluations sont prometteurs ; toutefois, la faisabilité doit encore être testée, et la disponibilité des données demeure un facteur limitant. À cet effet, dix sites d'essai (de 1 km² chacun) ont été établis dans l'ensemble de l'Europe, et tous les sites ont été cartographiés¹.

Le flux de travail actuel est illustré à la figure 5.

Numérisation Classification sur Données VHR2018 manuelle des petits la base des images sub-métriques éléments paysagers VHR 2018 utilisant les données submétriques comme données de formation Données de Subdivision et formation formatage Apprentissage Données de approfondi formation Classification des petits CNN basée sur le nuage / éléments paysagers Cube de données Méthode d'apprentissage basée sur la CNN, aprofondi au moyen de la VHR sub-métrique Couches et ensembles de données

Figure 5 : Flux de travail des sites d'essai

1. Pleiades : UK, PL, BG, IE. WorldView 2 : DK, ES, FR, FI. WorldView 3 : CY, NL.

Traitement/Analyse



Les résultats préliminaires de ces sites d'essai indiquent un potentiel significatif d'amélioration de la cartographie des petits éléments paysagers au moyen de données XHR sub-métriques. Le tableau 2 présente un aperçu des petits éléments paysagers et des possibilités de cartographie

Tableau 2 : Faisabilité des « petits éléments paysagers » au moyen de la VHR sub-métrique

Éléments paysagers	Faisabilité avec la VHR 2018		Faisabilité avec la VHR submétrique	
Murs de pierre	Réalisable	$\odot$	Réalisable	$\odot$
Petits fossés	Partiellement réalisable	<u>-</u>	Réalisable	$\odot$
Petits cours d'eau	Partiellement réalisable	<u>-</u>	Réalisable	$\odot$
Haies	Réalisable		Réalisable	$\odot$
Petits bosquets	Partiellement realisable	<u>:</u>	Réalisable	$\odot$
Arbres isolés	Difficile		Réalisable	$\odot$
Petits étangs	Partiellement réalisable	<u></u>	Réalisable	$\odot$
Petites pistes	Difficile		Difficile	
Bandes et parcelles d'herbe et de fleurs dans les champs	Difficile		Difficile	

#### Principaux défis

De nombreux petits éléments paysagers sont trop petits pour être identifiés de manière fiable dans les gammes plus grossières de la VHR 2018. En outre, la cohérence de l'identification des petits éléments paysagers doit encore être améliorée. Néanmoins, des définitions et des délimitations plus claires des caractéristiques des petits éléments paysagers seront incluses dans le produit « Petits éléments paysagers » à l'avenir, ce qui le rendra plus robuste en vue d'une utilisation potentielle dans les évaluations. ■

Les produits et services sont disponibles, gratuits et ouverts sur le portail terrestre Copernicus à la fois comme service de consultation, services de cartes web et pour le téléchargement.





## Mesurer l'impact de la PAC sur la qualité de l'eau en Europe

L'amélioration de la quantité et de la qualité de l'eau est un objectif central du développement rural en Europe. Non seulement les activités agricoles dépendent directement de cette ressource, mais elle constitue également un élément écologique essentiel dont l'environnement se nourrit. C'est dans ce contexte que la gestion durable des ressources en eau est devenue l'un des objectifs de l'objectif global de la PAC, à savoir la gestion durable des ressources naturelles et l'action pour le climat. Afin d'évaluer dans quelle mesure les instruments et mesures de la PAC ont contribué à cet objectif au cours de la période de programmation 2014-2020, une étude d'évaluation indépendante a été commandée par la Commission européenne et réalisée par le GEIE Alliance Environnement.

'étude d'évaluation complète couvre tous les instruments et mesures de la PAC qui pourraient avoir une incidence directe sur la qualité et la quantité de l'eau et contribuer ainsi à l'objectif de gestion durable des ressources naturelles et à l'action pour le climat. Il s'agit notamment de la conditionnalité, des mesures d'écologisation et des mesures de développement rural du deuxième pilier de la PAC. Le rapport examine en outre d'autres mesures de la PAC susceptibles d'exercer des effets indirects, comme les paiements directs ou les mesures sectorielles de soutien du marché (en application du règlement « OCM »). Cette étude utilise une analyse approfondie d'études de cas combinée à des

méthodes quantitatives et qualitatives afin de faciliter un compte rendu détaillé des moyens par lesquels la PAC atteint l'objectif de gestion durable des ressources en eau.

#### Approche pour l'évaluation de l'incidence de la PAC sur l'eau

Cette étude élabore une approche d'évaluation fondée sur les logiques d'intervention des instruments et mesures correspondants de la PAC; l'analyse des outils qui traitent de la quantité et de la qualité de l'eau a permis d'établir le point de départ du cadre d'évaluation élaboré: les liens théoriques entre les mesures de la PAC



et les résultats escomptés. Cela a permis de poursuivre la définition de critères de jugement et d'indicateurs connexes qui ont constitué la toile de fond de toute l'étude. L'approche de l'évaluation combinait des méthodes quantitatives et qualitatives, qui comprenaient une recherche documentaire et une analyse de la littérature, la saisie de

données statistiques et une utilisation exhaustive d'études de cas. En outre, plusieurs entretiens avec les parties prenantes et une vaste enquête qualitative menée auprès de conseillers agricoles ont permis de mieux comprendre comment et pourquoi les instruments et les mesures de la PAC exerçaient les effets identifiés.

Tableau 1 : Outils de collecte de données utilisés pour l'étude d'évaluation

Outil	Brève description ou remarques sur l'outil	Type d'outil	QEE* pertinente
Recherche documentaire Analyse documentaire	En plus de la recherche documentaire utilisée pour répondre aux questions de l'étude d'évaluation, des analyses documentaires spécifiques ont été réalisées sur des sujets clés :  a) le rôle joué par les pratiques agricoles sur les pressions liées à l'eau ;  b) les effets théoriques des changements de pression sur la quantité et la qualité de l'eau.	Qualitatif	Tous
Saisie de données statistiques	Les données statistiques utilisées dans le cadre de cette évaluation sont présentées dans le tableau 2.	Quantitatif	Efficacité Efficience Pertinence
Entretiens	Utilisé pour recueillir des informations qualitatives approfondies et les opinions des principales parties prenantes en ce qui concerne le contexte, la mise en œuvre et les résultats. Ces entretiens ont été réalisés dans le cadre des études de cas.	Qualitatif	Tous
Études de cas	Les études de cas sont utilisées comme outil d'évaluation lorsque des questions sur le « comment » et le « pourquoi » sont posées. Elles permettent d'examiner en détail des questions spécifiques en fonction des objectifs de l'évaluation. Le contenu et la méthodologie des études de cas sont détaillés au point 4.4 du rapport.	Qualitatif et quantitatif	Tous
Enquête	Une enquête a été menée dans des États membres ayant fait l'objet d'une étude de cas, afin de recueillir des informations qualitatives sur les motivations et les choix des agriculteurs en ce qui concerne leurs pratiques et leur adoption des innovations, de façon normalisée. L'enquête a permis de recueillir l'avis de 120 conseillers agricoles dans les 10 États membres étudiés.	Qualitatif et quantitatif	Analyse causale Efficacité

<sup>\*</sup> QEE : Question de l'étude d'évaluation Source : GEIE Alliance Environnement, 2019.



#### Utilisation des études de cas pour une compréhension approfondie

Cette évaluation a examiné des études de cas de dix programmes de développement rural appartenant à dix districts hydrographiques différents, qui ont été soigneusement sélectionnés² pour étudier comment différents contextes peuvent déterminer les effets que les différents instruments et mesures de la PAC peuvent apporter à un territoire du point de vue de la qualité de l'eau. Cela a été possible grâce à la riche hétérogénéité des études de cas du point de vue de la géographie, des pratiques agricoles, des caractéristiques hydrologiques, de l'utilisation des instruments politiques de la PAC et du niveau de mise en œuvre d'autres politiques de l'eau. La sélection a été effectuée selon ces critères et sur la base des indicateurs de l'AEE relatifs aux pressions agricoles sur les masses d'eau de surface et souterraines.

Des informations qualitatives structurées et très complètes provenant de dix endroits différents ont été complétées par l'analyse de données issues de différentes bases de données au niveau européen et des États membres. Le tableau suivant résume les sources de données de cette étude.



Figure 1 : Le district hydrographique a été sélectionné pour servir de base aux études de cas des programmes de développement rural montrant une diversité de quantité et de qualité de l'eau.

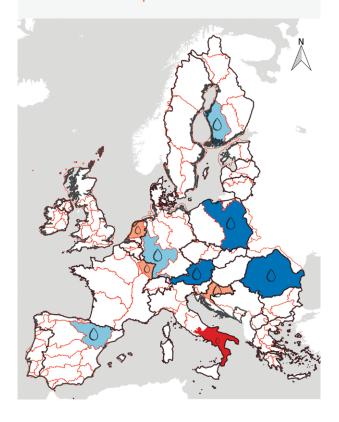


Tableau 2 : Résumé des entrées de données statistiques utilisées dans l'étude d'évaluation

Source de données	Quel type de données peut-on trouver ici ?		
Bases de données thématiques de l'UE WISE (Système européen d'information sur l'eau)	État des eaux et pressions (données et cartes) à différents niveaux  Niveau de l'UE  Niveau des États membres  Niveau du district hydrographique  Niveau des sous-unités		
Eurostat	Indicateurs agro-environnementaux		
Enquête sur la structure des exploitations agricoles	<ul> <li>Nombre de têtes de bétail et utilisation des terres</li> <li>Part de la superficie irrigable et irriguée</li> <li>Part des terres arables</li> </ul>		
Enquête statistique aréolaire sur l'utilisation/ l'occupation des sols (LUCAS)	<ul><li>Occupation des sols et utilisation des sols</li><li>Échantillons de sol</li></ul>		
RICA	Données comptables au niveau de l'exploitation agricole		

<sup>2.</sup> Les cas ont été sélectionnés sur la base de la géographie, des caractéristiques hydrologiques, des pratiques agricoles et du budget de la PAC alloué aux éléments suivants : mesure 4 investissement ; mesure 10 MAEC ; terres irriguées passant à un système d'irrigation efficace et budget prévu pour le domaine prioritaire 5A ; % des terres sous contrat de gestion pour améliorer l'eau et budget prévu pour la priorité 4.





#### Défis et solutions de l'approche

L'évaluation des effets des instruments et des mesures de la PAC sur la qualité de l'eau a imposé de relever un large éventail de défis méthodologiques. Par exemple, la relation entre les actions entreprises par les agriculteurs directement ou indirectement influencées par la PAC et le résultat environnemental final est soumise à de nombreux facteurs externes et peut subir des retards liés au cycle naturel de l'eau. En outre, les données nécessaires à une analyse plus fine n'étaient pas toujours disponibles. Pour tirer des conclusions de l'analyse des données, l'étude a tenu compte de ses limites : lacunes potentielles dans les informations sur la mise en œuvre des différentes mesures, manque de données au moment ou au niveau géographique approprié, ou encore complexité de l'utilisation de la base de données RICA pour les évaluations environnementales.

#### Résultats

En général, l'étude a montré que les défis liés à l'eau et les choix de mise en œuvre varient fortement selon les différentes études de cas, ce qui ne permet pas de tirer facilement une conclusion sur la manière dont la PAC influence la qualité et la quantité d'eau à l'échelle de l'UE. Il a toutefois été possible d'observer que la PAC contribue positivement à maintenir et à encourager certaines pratiques agricoles ayant une incidence sur la qualité et la quantité de l'eau (c'est-à-dire en réduisant l'utilisation d'engrais et de pesticides, en limitant le transfert de polluants par ruissellement et par fuite, en réduisant les prélèvements d'eau et en augmentant la capacité de rétention d'eau des sols par des bandes tampons, en mettant en œuvre la directive sur les nitrates et en élevant du bétail en régime extensif d'herbage). Ces effets ont été principalement obtenus par les mesures de conditionnalité et d'écologisation car ils concernent une part importante de la SAU/des exploitations agricoles. Certaines mesures du PDR ont également été jugées très efficaces (à savoir M10, M11, M4, M12), mais leur adoption varie considérablement d'un État membre à l'autre, ce qui entrave leurs effets potentiels. L'étude a également souligné le budget limité alloué au DP 5A sur la gestion quantitative de l'eau. Dans l'ensemble, la PAC devrait accorder une attention accrue aux questions quantitatives de l'eau, et notamment aux économies d'eau. La création de nouveaux systèmes d'irrigation ne devrait pas être soutenue à moins que le projet global ne comprenne des systèmes agricoles moins dépendants de l'eau avec la mise en œuvre de solutions de remplacement (par exemple l'agroforesterie, les cultures résistantes à la sécheresse, les filets d'ombrage, etc.).

Les résultats de cette vaste étude d'évaluation mettent en lumière la manière dont les instruments et les mesures peuvent être mieux ciblés dans la programmation des futurs PDR pour la future PAC, afin de soutenir davantage la mise en œuvre d'une gestion durable de l'eau dans l'ensemble de l'Europe. ■



Pour en savoir plus!

Lire l'étude complète

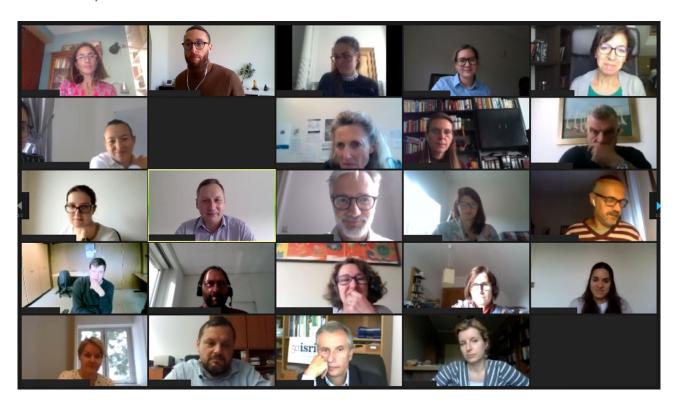






# Le 14<sup>e</sup> atelier de bonnes pratiques : « Évaluation de l'efficacité des ressources et du climat »

Le 14° atelier de bonnes pratiques s'est tenu les 28 et 29 septembre 2020, avec pour objectif principal de réfléchir aux expériences relatives à l'efficacité des ressources et à l'action pour le climat, en vue de préparer l'évaluation ex post des PDR 2014-2020 et de recenser les enseignements tirés en ce qui concerne les futurs indicateurs de la PAC.



'atelier a rassemblé 75 participants issus de 23 États membres de l'UE et a porté particulièrement sur la manière de faciliter et d'améliorer l'évaluation de l'efficacité des ressources et du climat, notamment l'efficacité de l'utilisation de l'énergie, la fourniture et l'utilisation de sources d'énergie renouvelables et les émissions de GES et d'ammoniac, en utilisant les indicateurs de résultats complémentaires. L'atelier a permis d'obtenir des informations précieuses sur la manière de résoudre les problèmes spécifiques identifiés pour le calcul de ces indicateurs et l'évaluation de l'efficacité des ressources et du climat, ainsi que sur la manière et les points à améliorer lors de la préparation de l'évaluation ex post et des futures évaluations de la PAC.

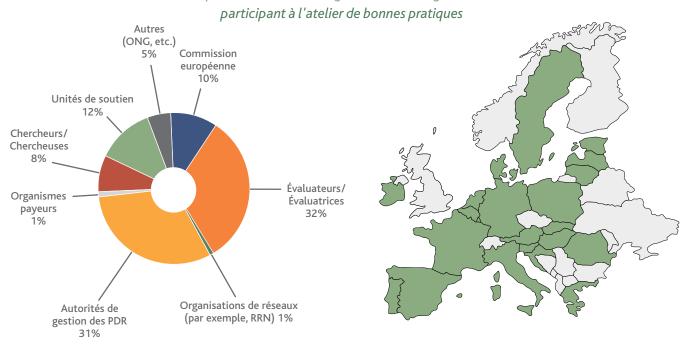
Cinq études de cas ont été présentées. Deux d'entre elles étaient liées à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables. L'une de la Suède sur l'évaluation de l'efficacité de l'utilisation de l'énergie pour l'agriculture et la transformation des aliments (liée à l'indicateur de résultat complémentaire R.14) et l'autre de l'Estonie,

portant sur la production d'énergie renouvelable (liée à l'indicateur de résultat complémentaire R.15). Trois autres présentations ont été plus particulièrement axées sur les émissions, notamment un cas de la Slovaquie sur l'évaluation de la réduction des émissions d'oxyde nitreux (lié à l'indicateur de résultat complémentaire R.18), l'évaluation des émissions réduites d'ammoniac de la région flamande de Belgique (liée à l'indicateur de résultat complémentaire R.19) et de l'Autriche, qui a présenté un exposé sur les deux indicateurs.

L'expert thématique du Helpdesk sur le climat, Dimitris Skuras, a poursuivi la discussion et la comparaison de ces cinq études de cas, tout en formulant des recommandations et des suggestions pour les évaluations futures. En outre, l'expérience de recherche du Centre commun de recherche (JRC) a encore élargi la perspective en présentant une méta-analyse comme méthode d'évaluation des effets des pratiques agricoles sur l'environnement. Ces présentations supplémentaires ont complété les études de cas et ont facilité une discussion fructueuse avec les participants.



« Les évaluateurs pourraient coopérer davantage avec les chercheurs et les universités pour élaborer davantage de méthodologies" »,



#### Enseignements tirés de l'évaluation de l'efficacité des ressources (énergie)

Les contributions primaires et secondaires contribuent à l'efficacité des ressources et doivent donc être évaluées Pour résoudre le problème de la disponibilité limitée des données pour les contributions secondaires, il est proposé de valider la base de données des opérations pour les contributions secondaires ou d'examiner les audits énergétiques certifiés.

Si les investissements produisent des carburants renouvelables tels que des pastilles, etc. (mais pas de l'énergie), des indicateurs supplémentaires peuvent être utilisés pg translationour aider à répondre à la QEE. Ces combustibles renouvelables produiront de l'énergie renouvelable comme effet secondaire. Des indicateurs supplémentaires aideront les évaluateurs à aborder la QEE lorsque les investissements visent les carburants renouvelables, l'économie circulaire, etc. qui ne relèvent pas de l'indicateur R.15.

Des unités de mesure communes sont importantes pour les comparaisons, mais les données et le temps nécessaires à la conversion ne doivent pas être sous-estimés Les données énergétiques des demandeurs, ainsi que les différentes mesures et les différents types d'énergie peuvent être présentés dans des unités différentes. Cela nécessite la conversion en TOE par millier d'euros, qui se fait de préférence à l'aide de tables de conversion nationales certifiées lorsqu'elles existent. Lorsque les données sur la production standard et les coefficients de conversion font défaut, on peut utiliser les normes industrielles ou des investissements similaires ou consulter le SIGC/LPIS.

Le calcul des effets nets est un défi qui peut être surmonté par d'autres approches Le calcul des effets nets peut être difficile en raison d'un manque de données pour le groupe de contrôle. Un programme national d'efficacité énergétique peut être utilisé comme base pour compenser les résultats en matière d'efficacité énergétique. Cela peut être possible si un exercice similaire a été réalisé dans le cadre de ce programme et si ses résultats peuvent éventuellement être adaptés à la situation du PDR. De même, le calcul des effets nets des résultats des énergies renouvelables peut se faire par des études similaires dans le cadre de « mécanismes d'aide nationaux » ou par une approche qualitative.



#### Enseignements tirés de l'évaluation du climat (émissions de GES et d'ammoniac)

L'étude menée par le CCR sur l'évaluation des effets des pratiques agricoles sur les émissions a montré qu'en utilisant la méta-analyse plutôt que les avis d'experts, le risque de partialité est réduit, les résultats sont plus précis, des référentiels de données solides sont constitués et il est possible de repérer les lacunes dans les connaissances.

Les contributions secondaires sont non seulement importantes mais peuvent être les seules pour les émissions de GES.

Enseignements tirés de l'évaluation du climat (émissions de GES et d'ammoniac) Il existe toute une série de sources de données pouvant être utilisées pour l'évaluation du climat, allant de celles qui sont utilisées au niveau de l'UE, comme le SIGC/SIPA, à celles qui sont utilisées au niveau national, comme les registres des animaux et les bases de données opérationnelles. Les études de cas montrent qu'il est possible de concevoir des bases de données ciblées pour saisir les données nécessaires au calcul des contributions de certains investissements du PDR aux objectifs climatiques/

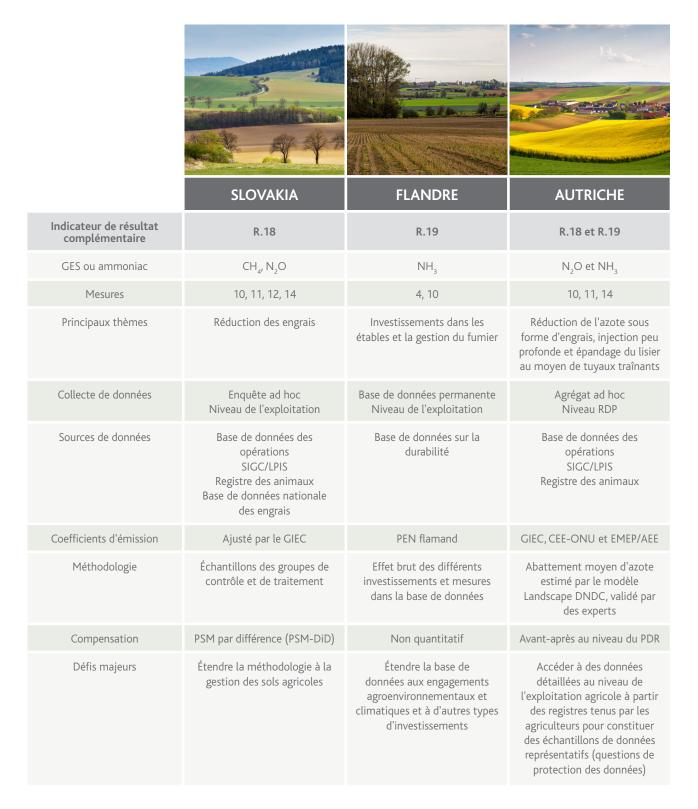
Des connaissances d'experts et/ou des rapports nationaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ou de la directive sur les plafonds d'émission nationaux (PEN) peuvent être requis pour déterminer les coefficients de réduction et d'émission.

Les résultats des discussions sur les études de cas, les études de recherche et les contributions d'experts, ainsi que le travail de groupe ont permis de formuler quelques propositions sur la manière d'améliorer le calcul des indicateurs de résultat complémentaires pour l'évaluation de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

Le manque de données disponibles sur la situation antérieure et d'autres données de compensation peut souvent compromettre l'évaluation. Il est possible de surmonter cette difficulté en recherchant des données historiques (par exemple, le SIGC/SIPA pour les sols, le registre des animaux pour le bétail, le RICA ou l'ESEA si les agriculteurs peuvent être identifiés, les données sur les ventes, les données des experts en vente d'engrais, les dossiers des agriculteurs concernant la conditionnalité en matière d'engrais). Il est également possible de consulter des experts locaux et des services de vulgarisation pour aider à obtenir des résultats. Les études de cas et les enseignements tirés d'autres études qui donnent des résultats dans d'autres contextes peuvent également être utiles.

#### Comment améliorer l'évaluation de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables

- Valider les données avec les factures énergétiques des bénéficiaires, les autorités énergétiques, les audits énergétiques, les enquêtes ou les échantillons des bénéficiaires.
- Utiliser le potentiel des formulaires de demande pour collecter les données nécessaires dès le début (par exemple sur la consommation d'énergie avant et après et d'autres données liées à l'efficacité énergétique) en utilisant des unités de mesure harmonisées. Afin de garantir la cohérence des données figurant dans les formulaires de demande, il convient de fournir aux agriculteurs une méthodologie solide et/ou des outils conviviaux pour calculer l'utilisation/la consommation d'énergie.
- Commencer la collecte des données sur la contribution potentielle des projets à l'efficacité énergétique ou aux énergies renouvelables suffisamment tôt, par des enquêtes, des entretiens, des évaluations, des calculs, éventuellement dans le cadre d'un processus d'évaluation continue.
- Combler les lacunes dans les données pour estimer la capacité énergétique en recherchant notamment l'énergie certifiée installée, l'énergie vendue au réseau, les inventaires nationaux et les compteurs d'électricité (s'ils sont installés).
- Obtenir des données sur les contributions secondaires par l'intermédiaire de diverses sources européennes et nationales, bien que les études de cas et les enquêtes auprès des bénéficiaires pour des programmes nationaux similaires ainsi que les demandes de projets constituent également des sources importantes d'informations et de données pour les contributions secondaires
- Harmoniser les unités de mesure en utilisant des coefficients et des outils de contrôle, en validant les données ou en consultant les approches utilisées par les organisations internationales.
- Faciliter la compensation des résultats à l'aide de bases de données, d'enquêtes et d'études de cas, tandis que des études élaborées dans d'autres cadres peuvent également fournir une inspiration et des solutions.



L'expert thématique du Helpdesk sur le climat, Dimitris Skuras, a proposé une analyse comparative de l'évaluation des effets climatiques présentée dans les études de cas. Toutes les études de cas ont mis en évidence les défis à relever pour l'évaluation

ex-post et au-delà : Comment étendre la méthodologie à la gestion des sols en Slovaquie, comment développer la base de données en Autriche et comment accéder à des données plus détaillées en Flandre.



L'analyse comparative a été suivie de recommandations sur la manière d'améliorer l'évaluation du climat, qui ont été enrichies au cours des discussions et des travaux de groupe.

> Comment améliorer l'évaluation du climat (émissions de GES et d'ammoniac)

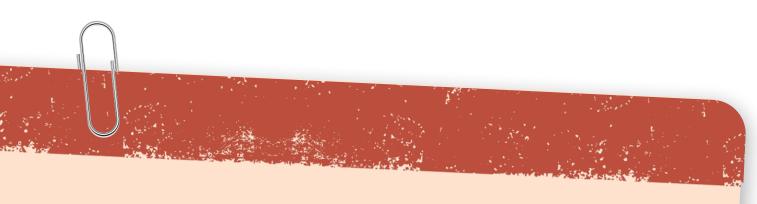
- Faciliter la collecte des données, d'une part en définissant bien les données à collecter en posant des questions précises sur tous les éléments de données nécessaires au calcul des émissions. D'autre part, en assurant une collecte continue des données (par exemple sur les engrais et les pesticides et autres intrants) à partir du formulaire de demande où les données qui y figurent peuvent être utilisées pour le calcul des émissions.
- Les bases de données sont essentielles pour évaluer les effets sur les émissions. Pour développer autant que possible leur utilité, il importe de :
  - collecter des données au niveau des exploitations agricoles;
    - demander des données simples aux bénéficiaires :
  - utiliser les formulaires de demande comme une source de données essentielle;
  - commencer tôt et collecter les données de manière continue ;
  - explorer les liens avec d'autres bases de données (par exemple, SIGC, RICA);
  - assurer la cohérence avec le GIEC et les autorités de réglementation.

Les bases de données doivent être « vivantes » et doivent prévoir la possibilité de s'étendre et d'être constamment mises à jour avec de nouvelles données.

- Envisager d'investir dans la méta-analyse comme moyen de recueillir des informations à partir d'une longue liste de pratiques agricoles, de compléter les répertoires des activités agricoles et d'informer les parties prenantes sur le rôle de l'agriculture dans la réduction des émissions. La méta-analyse combine toutes les informations existantes en une seule image globale et peut être utilisée comme base pour l'évaluation.
- Explorer le potentiel de transfert des approches de modélisation d'un État membre à l'autre. Elles offrent la possibilité d'utiliser des méthodes de niveau supérieur pour le calcul des émissions, à condition que des données et des informations suffisantes et détaillées soient disponibles.







# Back to BASICS:

#### Système intégré de gestion et de contrôle (SIGC) : Utilisation de données administratives pour l'évaluation

#### Qu'est-ce que le SIGC ?

La politique agricole commune exige des agriculteurs de tous les États membres qui demandent des subventions qu'ils fournissent certaines informations qui sont conservées dans des registres administratifs.

Le SIGC est le système de base de données mis en place et exploité dans chaque État membre de l'UE sur la base de la législation de l'Union. Il a pour objet de gérer et de contrôler les paiements directs et certains paiements au

titre du développement rural. Les États membres doivent mettre en place un SIGC afin de pouvoir garantir que les paiements sont effectués correctement et de prévenir les irrégularités.

Quels sont les éléments du

SIGC?

En outre, le SIGC peut comprendre un système unique d'identification et d'enregistrement des animaux, si l'État membre reçoit les paiements correspondants.

Le système d'identification des parcelles agricoles (SIPA) est un élément clé du SIGC. Il s'agit d'un système informatique basé sur des photographies aériennes ou satellites qui enregistre toutes les parcelles agricoles des États membres pour vérifier l'éligibilité des terres agricoles.





#### Pourquoi le SIGC est-il pertinent pour l'évaluation ?

Les méthodes d'évaluation avancées nécessitent des données fiables et actualisées sur les activités agricoles. Parallèlement, l'obligation pour les bénéficiaires de répondre aux demandes croissantes de données est perçue comme une charge administrative.

Dans ce contexte, la réutilisation des données des registres administratifs à des fins d'évaluation gagne en importance. Le SIGC et ses sous-systèmes géographiquement actifs contiennent des informations spatiales et géographiques très précieuses, potentiellement utiles pour l'évaluation des effets économiques, sociaux et environnementaux de la PAC.

#### Principaux défis pour l'évaluation dans l'utilisation du SIGC ?

Lorsque la base de données du SIGC a été créée, son but n'était pas de fournir des données pour le suivi et l'évaluation, mais pour la gestion et le contrôle. Une récente enquête menée par le Helpdesk Évaluation dans les États membres a montré que le SIGC est déjà bien reconnu et utilisé comme une source de données très précieuse pour l'évaluation des PDR. Les répondants ont toutefois relevé les difficultés suivantes :

- Les données originales sont supprimées par les organismes gouvernementaux après plusieurs années en raison des questions de confidentialité des données. Il est par conséquent impossible de constituer des séries chronologiques longues (cela s'applique également au SIPA).
- Le SIGC et le SIPA sont des systèmes qui fonctionnent, et parfois les mises à jour sont effectuées de manière indépendante. Les données sont donc difficiles à relier entre elles (les deux bases de données ne sont consolidées qu'une fois par an pour le traitement des paiements).
- En reliant le SIGC et le RICA, le recensement et les inventaires d'animaux représente une difficulté en raison des différences de définitions, d'acteurs impliqués et de fréquence des mises à jour.
- Il n'est pas toujours possible d'identifier des liens entre les données au niveau de l'exploitation et au niveau du terrain, ce qui rend difficile l'exécution de certains des calculs basés sur la superficie à un niveau détaillé.
- Il n'existe pas de service en ligne grâce auquel les évaluateurs pourraient interroger les données eux-mêmes. Les organismes payeurs ont par conséquent besoin de temps pour adresser ces demandes aux évaluateurs.
- Il est toujours difficile de recevoir les données des exploitations agricoles non soutenues (en raison de problèmes de confidentialité des données).

#### Évolutions futures

L'utilisation et l'intégration d'une grande variété de sources de données constitue le défi le plus pressant. L'harmonisation des définitions est une condition préalable à l'intégration des données. Différentes initiatives sont en cours à l'échelle de l'UE et des États membres pour surmonter ces difficultés et faire du SIGC une source d'information encore plus précieuse. Il s'agit d'harmoniser les différentes mises en œuvre dans les États membres, de pallier le manque de données agroenvironnementales et d'améliorer l'accessibilité des données du SIGC à des fins de suivi et d'évaluation.



Différentes initiatives sont en cours à l'échelle de l'UE et des États membres pour surmonter ces difficultés et faire du SIGC une source d'information encore plus précieuse.

Un processus propre à la DG AGRI pour le partage des données du SIGC est en cours dans le cadre juridique de la directive INSPIRE. Il s'inscrit dans le cadre des ambitions politiques de l'UE, à savoir le pacte vert (stratégie « de la ferme à la table ») et la priorité de l'UE « Une Europe adaptée à l'ère numérique ». Techniquement, l'initiative de partage des données concerne principalement les données agricoles spatiales et non personnelles dans le SIGC/LPIS et dans l'application d'aide géospatiale (GSAA). Les données pertinentes ont été identifiées dans le cadre d'un effort de collaboration entre les services de la Commission européenne et les organismes payeurs des États membres. Le but ultime est d'accorder un accès efficace aux données et d'assurer leur réutilisation efficace, tout en respectant la confidentialité, la sécurité et la sûreté des données, et les normes éthiques



sur l'amélioration et l'utilisation du SIGC

<u>INSPIRE</u>

**Projet NIVA** 

**Projet FLINT** 

Atelier de bonnes pratiques « Gestion des données pour l'évaluation des effets des PDR »





# CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS PASSÉS ET À VENIR

Veuillez noter qu'en raison de la situation actuelle engendrée par le COVID-19, de nombreux événements sont annulés ou reportés. Cette liste n'est donc qu'indicative, et nous vous encourageons à consulter les sites web respectifs des événements auxquels vous souhaitez participer pour savoir si l'événement est maintenu ou non.

- En ligne 28-29 septembre 2020 14° atelier de bonnes pratiques « Évaluation de l'efficacité des ressources et du climat » : Organisé par le Helpdesk Évaluation, cet atelier de bonnes pratiques a pour objectif général de réfléchir aux expériences en matière d'évaluation de l'efficacité des ressources et du climat, en vue de préparer l'évaluation ex post des PDR 2014-2020 et de contribuer à l'établissement des enseignements à tirer pour les futurs indicateurs de la PAC.
   Pour en savoir plus >>>
- En ligne 26 mai 2020 14º Groupe de pilotage des réseaux ruraux : La quatorzième réunion du Groupe de pilotage des réseaux ruraux européens a permis un échange de vues sur la réforme de la PAC et d'autres initiatives politiques européennes pertinentes, et de communiquer les informations les plus récentes aux membres. La réunion a permis de faire le point sur les activités prévues et à venir des réseaux ruraux. Les membres du groupe de pilotage ont reçu des informations actualisées et ont eu l'occasion de procéder à un échange de vues sur la vision à long terme pour les zones rurales.

Pour en savoir plus >>>

- En ligne 9-10 décembre 2020 15° atelier sur les bonnes pratiques, « Évaluer la contribution des PDR à un secteur agricole compétitif et viable » : Organisé par le Helpdesk Évaluation, cet atelier de bonnes pratiques a pour objectif général de réfléchir aux expériences de 2019 en matière d'évaluation de la promotion de la compétitivité de l'agriculture, en vue de préparer l'évaluation ex post des PDR 2014-2020 et de contribuer à définir les enseignements nécessaires pour les futurs indicateurs de la PAC.
  Pour en savoir plus >>>
- BE Décembre 2020 7<sup>e</sup> assemblée des réseaux ruraux.

Que se passe-t-il dans VOTRE État membre?

Partager les événements en rapport avec l'évaluation en envoyant un courrier électronique à

info@ruralevaluation.eu



Le Helpdesk Évaluation travaille sous la supervision de l'Unité C4 (Suivi et Évaluation) de la direction générale de l'agriculture et du développement rural de la Commission européenne.

Le contenu de cette lettre d'information ne reflète pas nécessairement le point de vue officiel de la Commission européenne.

#### Helpdesk Évaluation européen pour le développement rural

BE-1040 Brussels, Boulevard Saint Michel 77-79 (Métro Montgomery/Thieffry) • E-mail: info@ruralevaluation.eu
Site web: http://enrd.ec.europa.eu/evaluation/ • Tél. +32 2 737 51 30
Équipe éditoriale: Myles O. Stiffler, Hannes Wimmer • Graphisme: Karott' SA
Collaborateurs: Bernardica Bošnjak, Alice Devot, Hans Dufourmont, Ranko Glumac, Joanna Kiszko,

Valdis Kudins, Eduardo Serrano Padial, Marili Parissaki, Myles O. Stiffler, Hannes Wimmer.

